

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 05 septembre 2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 11 septembre 2024;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA241281	Monsieur	ARIZA	Paolo
BP4ARA241282	Monsieur	ASLANIDES	Axel
BP4ARA241283	Madame	BATANI	Alisson
BP4ARA241269	Monsieur	BIGNON MARTINEZ	Anthonin
BP4ARA241270	Monsieur	BONNARD	Boris
BP4ARA241271	Monsieur	BUYUKKALKAN	Sinan
BP4ARA241272	Madame	CHABERT	Laurie
BP4ARA241284	Monsieur	CLAREMBAUX	Hugo
BP4ARA241285	Monsieur	DA SILVA	Baptiste
BP4ARA241273	Monsieur	DE OLIVEIRA	Ryan
BP4ARA241286	Madame	DUPONT MANIGLIER	Maëlys
BP4ARA241287	Madame	FERNANDEZ	Marion
BP4ARA241274	Madame	GOUGOUZIAN	Paola
BP4ARA241288	Monsieur	GROZ	Mathéo
BP4ARA241289	Madame	JUTZET	Audrey
BP4ARA241290	Monsieur	KESKES	Mohamed
BP4ARA241291	Monsieur	LALLIER GOLLET	Kévyn



Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA241292	Monsieur	MAROT	Alexis	
BP4ARA241293	Monsieur	NOLY AGUETTAZ	Robin	
BP4ARA241275	Monsieur	PARRAMON	Sami	
BP4ARA241294	Monsieur	PASQUIER	Rémi	
BP4ARA241295	Monsieur	PONS	Hugo	
BP4ARA241276	Monsieur	ROCCA	Maxence	
BP4ARA241277	Monsieur	ROIGT	Michaël	
BP4ARA241278	Monsieur	SEVENNEC	Arthur	
BP4ARA241296	Monsieur	TESTA	Remi	
BP4ARA241279	Monsieur	VOLTO	Romain	
BP4ARA241280	Monsieur	ZGANI	Nahel	

Article 2. - Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 11/09/2024

Pour le Recteur de région académique, Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER